

Modèle pour la bibliographie annotée

Consignes générales :

- *Introduction d'environ 250 mots décrivant le champ d'études de la thèse et justifiant les titres répertoriés;
- *Résumé d'environ 30 mots pour chaque entrée bibliographique;
- *Mise en page : Double interligne, Times New Roman, 12 points;
- *Maximum de 20 pages;